

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>ier</sup> AVRIL 2025

## III- FINANCES

### **Rapport n°6 : Vote des Budgets 2025**

Mme la Présidente propose au conseil communautaire d'approuver les budgets primitifs suivant pour l'exercice 2025 :

- Budget général de la Communauté de Communes
- Budget annexe de la ZAC de Carget
- Budget annexe du Transport à la Demande

Et dans le cadre de notre règlement budgétaire et financier, le conseil communautaire est appelé à déléguer à Mme la Présidente la possibilité procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (fongibilité des crédits – M 57), sans pouvoir excéder 7,5 % et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.